

Guide des parents été 2020



Chers parents,

Voici un guide qui explique le déroulement de notre camp de jour. Puisque, cet été, le camp sera différent des années antérieures, nous vous invitons à le consulter avant d'inscrire votre enfant. Soyez assurés que nous respecterons les normes en vigueur émises par les instances sanitaires. Il est important de noter qu'en cas d'écllosion de la COVID au camp (autant du personnel que des usagers) **il pourrait y avoir interruption des services.**

Nous prenons la situation au sérieux. Ainsi, les employés recevront une formation spéciale sur les mesures d'hygiène. Les enfants devront respecter les consignes émises. Nous inviterons les jeunes à se laver les mains fréquemment sous la supervision d'un membre de notre équipe. Le lavage des mains à l'arrivée sera obligatoire pour tous et un endroit sera désigné pour que les participants puissent mettre leurs effets personnels. Nous suivrons à la lettre les normes présentes dans le guide "relance des camps de jour" rédigé par les instances gouvernementales. Ce guide sera disponible sur notre site dès sa publication officielle. Nous comptons sur votre collaboration pour éviter une éclosion dans notre camp.



TOUSSEZ DANS VOTRE COUDE



JETEZ VOS MOUCHOIRS



LAVEZ VOS MAINS

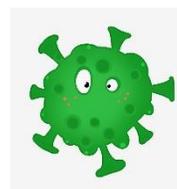
Les informations présentes dans notre guide peuvent changer à tout moment sans préavis selon les recommandations qui seront émises. Le cas échéant, un communiqué sera envoyé par courriel aux usagers du camp.

Bonne lecture!

Dernière mise à jour du guide: 26 mai 2020.

ACCUEIL ET ADMISSION DES PARTICIPANTS

- **L'accueil des enfants se fera à l'extérieur.** Une table sera installée sous le petit toit à l'entrée du pavillon des loisirs. Aucun parent ne sera admis à l'intérieur du pavillon. Jusqu'à nouvel ordre, nous accueillerons une famille à la fois. Nous vous remercions de respecter la distanciation de 2 mètres à votre arrivée et de prévoir un court délai pour l'accueil de votre enfant.
- **Les enfants devront arriver accompagner d'un parent ou un tuteur légal. Le parent ou le tuteur légal devra venir remplir le formulaire de santé de son enfant à chaque matin. Aucun enfant seul ne pourra intégrer les activités;**
- Si votre enfant a des **symptômes associés à la COVID, il sera refusé** aux activités du camp. Cette mesure est mise en place afin d'éviter la propagation.
- Un enfant qui démontre un ou des symptômes pendant le camp sera immédiatement renvoyé à la maison. Un parent devra venir le récupérer au camp de jour dans un délai raisonnable (moins de 1 h). Il sera mis en isolement en attendant l'arrivée de celui-ci. Comme la nouvelle réglementation l'oblige, un lieu sera destiné à l'isolement des enfants ayant un ou des symptômes.
- Les activités se tiendront principalement à l'extérieur. Nos animateurs tenteront de rendre le camp le plus amusant possible malgré la situation que nous vivons au Québec. Il faut garder en tête que le camp ne sera pas comme les années antérieures et que plusieurs jeux seront interdits.



HORAIRE

SERVICE DE GARDE (INCLUS DANS LA TARIFICATION) :

Le service de garde du matin ouvrira à **7 h 30** et se terminera à **8 h 30**. Le service de garde du soir débutera à **16 h** et se terminera à **16 h 30**.

CAMP : Le camp débutera à **8 h 30** et se terminera à **16 h**.



DÎNER

Nous vous informons **que les enfants n'auront pas accès au micro-onde cet été**. Nous devons éviter toutes les manipulations de matériel appartenant aux enfants par les animateurs. Vous devrez donc privilégier les lunchs froids et l'usage du thermos. Les enfants devront avoir un sac réfrigérant dans leur

boîte à lunch.



OBJETS DE LA MAISON

Aucun jouet, cellulaire, tablette ou autre objet provenant de la maison ne sera accepté au camp. Nous souhaitons éviter les bris, les vols et le partage d'effets personnels. Merci de laisser les articles à la maison.

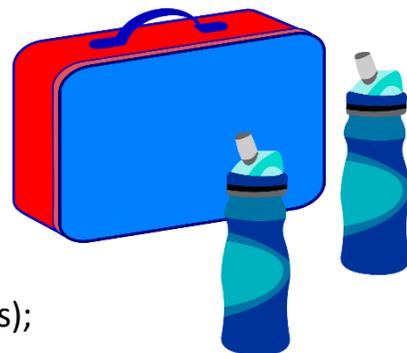
ACTIVITÉS

Malheureusement, il n'y aura aucune sortie et aucune célébration de fin d'été (fête, spectacle et gala).

Nous suivons les recommandations quotidiennement afin de rendre notre camp le plus sécuritaire possible. Tant que nous n'obtiendrons pas l'accord des instances, aucun jeu rassembleur ne sera offert aux participants. Les jeunes resteront avec le même groupe toute la semaine. Dans la mesure du possible nous mettrons les frères et sœurs dans les mêmes groupes.

QUOI METTRE DANS LE SAC DE VOTRE ENFANT

- Crème solaire (Obligatoire)
- Maillot de bain et serviette de place;
- Chapeau;
- Sandales;
- Coffre à crayon (colle en bâton, ciseaux, crayons couleurs);
- 2 bouteilles d'eau (obligatoire);
- Lunch : Légumes, fruits, breuvage, dessert, lunch complet et nutritif avec un sachet réfrigérant. ***minimum 2 collations ***
- Vêtements de rechange.





CODE VESTIMENTAIRE

Votre enfant doit être **confortable** pour participer aux activités autant sportives qu'artistiques. Merci de privilégier des souliers ou des sandales fermées. Éviter les "gougounes" ce n'est pas sécuritaire pour courir.

OBJETS PERDUS

Merci de bien identifier les articles appartenant à votre enfant. Il sera plus facile pour notre équipe de retrouver le propriétaire des effets personnels perdus. Nous vous rappelons que nous ne sommes pas responsable des objets brisés, perdus ou volés. Les objets retrouvés seront placés dans une boîte à la table d'accueil. Nous conserverons les objets jusqu'au 15 septembre. Après cette date, les objets perdus seront triés et donnés à des organismes communautaires.



PROCÉDURE CRÈME SOLAIRE

L'animateur demandera fréquemment aux enfants de mettre de la crème solaire. Le pot devra être rangé dans le sac de l'enfant en tout temps. **La crème solaire n'est pas fourni.** Il est important que chaque enfant apporte sa propre crème solaire et ce, à tous les jours. Aucun prêt ne sera autorisé. Aucun enfant et aucun membre de l'équipe ne pourra partager sa crème. Si un enfant n'a pas de crème nous communiquerons avec les parents de celui-ci afin qu'ils viennent lui en porter. L'enfant ne pourra participer aux activités sans sa crème solaire.



POUR NOUS JOINDRE

Le camp de jour se tiendra au Pavillon des loisirs **548 rue St-Dominique** à St-Dominique. **450 778-1072**

NOTRE ÉQUIPE

Daphnée (*Pastel*) et Naomy (*Cappuccino*) seront les coordonnatrices du camp cet été. Si vous avez des inquiétudes ou des questions concernant le fonctionnement du camp n'hésitez pas à communiquer avec elles [450 778-1072](tel:450-778-1072).



Pour ce qui concerne les paiements et les inscriptions nous vous invitons à communiquer directement avec Fanny (*Zénith*) du service des loisirs. loisirs@st-dominique.ca 450-774-9939 poste 226.



CONTRÔLE DES PLAINTES

Le service des loisirs souhaite vous offrir le meilleur service possible. Si vous voulez formuler une plainte ou nous faire part d'une situation qui vous apparaît problématique ou dangereuse, nous vous invitons à remplir le formulaire se trouvant sur notre site (sur la plateforme interactive en ligne). Cela vous permettra d'avoir l'état de votre demande en direct. Un suivi sera fait par le service des loisirs dans un délai raisonnable. Vous pouvez communiquer en tout temps avec le service des loisirs [450-774-9939 poste 226](tel:450-774-9939) ou par courriel loisirs@st-dominique.ca

Afin d'assurer un suivi, nous vous demandons de communiquer directement avec le service des loisirs et non avec les employés saisonniers du camp. Merci de votre compréhension.

COMMUNICATION

Un [journal](#) sera publié aux deux semaines sur notre site afin de vous informer des nouveautés et des activités à venir. Un [babillard](#) contenant les mêmes informations sera également installé à la table d'accueil. Si nous devons apporter un changement majeur au fonctionnement général du camp, nous privilégierons la communication par courriel.

Annexe 1

Mesures de protection COVID-19 – Acceptation du risque

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, le camp de Saint-Dominique a mis en place les mesures de protection afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus. Le service des loisirs met à la disposition des parents sur son site le [Guide de relance des camps de jour] rédigé par l'Association des camps du Québec, en étroite collaboration avec l'Association du loisir municipal et le Réseau des unités régionales loisirs et sport du Québec. L'équipe d'animation s'y référera et respectera les mesures de protection présentes dans ce guide durant l'été.

Il est de la responsabilité de toute personne, notamment les campeurs et leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par l'équipe d'animation. Il est important de discuter de ce document avec votre enfant.

CODE DE VIE

Si un enfant ne respecte pas les règles établies ou s'il présente des troubles de comportement nuisibles au bon fonctionnement du groupe, le service des loisirs exerce les mesures disciplinaires suivantes :

- **1er avertissement** : l'enfant est avisé verbalement par l'animateur.
- **2e avertissement** : l'enfant est rencontré par le responsable du camp qui lui explique l'attitude à corriger et prend une entente avec lui.
- **3e avertissement** : le responsable du camp de jour rencontre l'enfant et communique avec les parents pour les informer des problèmes de comportement de leur enfant pour ensuite établir une entente mutuelle.
- **4e avertissement** : Des mesures disciplinaires sont déterminées selon la gravité des gestes posés. L'enfant peut être **temporairement suspendu** pour une journée (sortie ou journée régulière) ou **retiré définitivement** des activités du camp de jour.

NOTE : un **trouble sérieux de comportement ou un non-respect des normes d'hygiène** peut conduire immédiatement à l'application de mesures disciplinaires et ce, sans que les trois (3) premiers avertissements aient été appliqués. L'intérêt général primera toujours sur l'intérêt particulier. C'est en appliquant cette vision que le service des loisirs traitera tout problème de comportement.



Principales mesures mises en place

- Appliquer l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire. Obliger une routine d'hygiène stricte aux participants et au personnel;
- Favoriser les mesures de distanciation physique;
- Respecter les consignes d'isolement lorsqu'elles s'appliquent;
- Assurer le nettoyage et la désinfection du matériel et des lieux tout en respectant les recommandations des instances;
- Interdire les rassemblements;
- Éviter le contact entre les groupes;
- Éviter les grands jeux. Proposer des jeux individuels ou de groupe permettant d'espacer les participants;
- Favoriser les activités extérieures;
- Réserver et identifier des stations de jeux pour chaque participant;
- Réserver une salle qui servira exclusivement à l'isolement des participants et aux soins.



ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT



Si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures du camp, vous devez remplir un formulaire. Celui-ci se trouvera à la table d'accueil. Les employés du camp doivent respecter les normes, notamment en ce qui concerne l'administration, l'étiquetage et l'entreposage de médicaments. Aucun médicament ne peut être donné à un enfant sans l'autorisation écrite

du parent et d'un professionnel de la santé habilité par la loi à le prescrire. Un enfant ayant des allergies nécessitant l'utilisation d'un *EpiPen* doit l'avoir en tout temps sur lui. Advenant un oubli, l'enfant ne pourra intégrer le groupe. Dans ce cas, l'animateur communiquera avec le parent et celui-ci devra venir porter l'*EpiPen* dans un court délai. Si le parent est dans l'impossibilité de se déplacer, une autre personne devra venir chercher l'enfant. Il est donc conseillé de bien sensibiliser l'enfant à l'importance de l'avoir avec lui en tout temps.